



Romain Dollé a été distingué par la commune de Clairoix.

CLAIROIX

Romain Dollé, champion de karaté

Romain Dollé, 32 ans, demeure à Clairoix et s'entraîne à l'Olympique Karaté Club de Beauvais (OKCB). À l'occasion de la remise des trophées sportifs à la mairie de Clairoix, il a reçu la médaille de la commune. « Je pratique le karaté depuis d'âge de 5 ans, précise-t-il. En 2010, j'ai obtenu ma première sélection aux championnats d'Europe, où j'ai remporté la médaille de bronze en individuel, ainsi que la médaille d'or en équipe. »

Depuis six ans, le sportif combat en équipe nationale et s'affiche régulièrement sur des podiums. Il a

notamment été cinquième en coupe du monde au Japon. « Après avoir été vice-champion de karaté de France en février 2016, je suis sélectionné pour les championnats d'Europe qui se dérouleront en Suisse prochainement. »

Et de poursuivre : « Pour pratiquer ce sport, il faut être passionné. J'effectue beaucoup de déplacements, environ 520 km par mois, et je ne reçois aucune aide. Je m'entraîne une heure et demie par jour. Je lâche mon stress et je dois avoir une hygiène de vie soutenue. »

RENDEZ-VOUS

Aujourd'hui

ESTRÉES-SAINT-DENIS

► Réunion du conseil municipal à 20 heures, à la mairie.

Demain

ESTRÉES-SAINT-DENIS

► Permanence du député Lucien Degauchy vendredi 25 mars de 9 à 11 heures, à la mairie.

REMY

► Théâtre : « *Blanche-Neige, La Fontaine et les 7 Nains* » vendredi 25 mars à 18 h 30, à la salle des fêtes. Pièce jouée par les enfants des écoles, dans le cadre des nouveaux temps d'accueil périscolaire mis en place avec l'association Familles rurales. Gratuit. Renseignements : 03 44 42 68 14.

THOUROTTE

► Conférences autour de l'amiante vendredi 25 mars de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30, salle Saint-Gobain. Plusieurs thèmes seront abordés : dépistage et reconnaissance des maladies professionnelles ; actions en justice ; inscription sur la liste des sites Amiante ouvrant droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante ; reconnaissance du préjudice d'anxiété des salariés exposés aux poussières d'amiante pendant leur carrière professionnelle. Conférences organisées par le Collectif Amiante Saint Gobain Thourotte, l'AN-DEVA et l'ARDEVAP. Gratuit.

ACTU EN FLASH

RESSONS-SUR-MATZ

38 mètres de haut pour les constructions

Depuis le conseil municipal de lundi soir, la hauteur autorisée des constructions industrielles sur la zone, près de FM Logistic est officiellement passée de 22 à 38 m. Cette décision permettra de faciliter des futures installations de logisticiens. « *Domage qu'il n'y avait pas de plan avec une projection afin de voir ce que cela peut donner* », regrette le chef de file de l'opposition, Yves Gengel. Réponse du maire Alain de Paermentier : « *Pour cela, il faudrait qu'il y ait un projet concret. Les sociétés intéressées attendaient justement cette modification du PLU.* »

Une aide pour le garage du Matz

La municipalité a accordé une subvention de 1 200 € au Garage du Matz (situé rue de la Gare), suite à ses travaux de réparation du rideau d'accès pour les véhicules. Cette aide entre dans le cadre du Fonds d'aide à l'investissement des artisans et commerçants (Faidac) lancé par la municipalité de Ressons-sur-Matz en 2012 qui, à chaque budget, prévoit 6 000 € à cet effet. Il s'agit seulement du cinquième dossier Faidac traité par la mairie en quatre ans.

Une subvention pour le tennis

Les élus ont décidé d'aider le club de tennis de leur commune. Une subvention exceptionnelle de 318,47 € a été accordée au TCM ressonnois. Sans salle disponible pour pratiquer, le club délocalise son école de tennis, composée de 14 enfants, dans la salle d'Orvillers-Sorel. Cela a un coût de location, comblé en grande partie par cette aide.

Le conseiller Florent Puille, installé

Suite à la démission de la conseillère municipale Véronique Oblet, qui change de région, un nouveau conseiller a été installé lundi soir. Dix-septième sur la liste du maire, Florent Puille a participé à son premier conseil municipal.

Enfin une sortie Ressons sur l'A1

Pour le moment, la sortie 11 de l'autoroute A1 dans le sens Paris-Lille est la sortie Montdidier, aire de Ressons-sur-Matz. Depuis une quinzaine d'années, la commune de Ressons veut sa sortie. « *La Sanef vient d'accepter, annonce le maire. La signalisation sera prise en charge par la Sanef et devrait être posée dans le courant du deuxième semestre 2016.* »